

**Rapport de suivi des requêtes des citoyens  
lors du conseil d'arrondissement du 5 avril 2016**

**Geneviève Beauchamp : tarifs des camps de jour au Centre Gadbois**

16-77426 CA 5 avril 2016

Madame souhaite obtenir des explications quant à la hausse des tarifs des camps de jour offerts au Centre Gadbois et savoir si des alternatives ont été prévues.

La conseillère Sigouin et Marie-Claude Leblanc, directrice – culture, sports, loisirs et développement social, répondent.

Suivi par la direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (explications sur la hausse des tarifs d'inscription aux camps de jour offerts par le Centre Gadbois et suggestions de camps de jour plus abordables) : Madame et plusieurs autres usagers ont pu échanger lors d'une rencontre entre le YMCA, les services, un élu et un membre du cabinet du maire Dorais. La tarification de l'offre de service a été revue à la baisse pour cette année via des rabais pour inscription hâtive.

**Pierre Valiquette: demande d'aide financière pour le Musée des ondes Émile-Berliner**

16-77430 CA 5 avril 2016

Monsieur souligne avoir formulé une demande de partenariat à l'arrondissement afin d'obtenir du financement et souhaite connaître l'état d'avancement de l'étude du dossier.

Le maire Dorais et Marie-Claude Leblanc, directrice – culture, sports, loisirs et développement social, répondent.

Suivi par la direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (suivi de la rencontre et de la recommandation qui sera faite aux élus relativement au financement du Musée des ondes Émile-Berliner) : Des responsables de la Direction ont visité le Musée le 15 avril 2016. Les documents reçus de la part de la direction du Musée sont en cours d'analyse dans le but de présenter une recommandation aux élus prochainement.

**Roger Quesnel : projet résidentiel au 767, rue Saint-Rémi - problématique de circulation et enlèvement des graffitis**

16-77432 CA 5 avril 2016

Monsieur expose les problématiques anticipées avec le projet résidentiel au 767, rue Saint-Rémi, et demande à ce que la hauteur permise soit respectée et que l'achat d'un stationnement intérieur soit obligatoire. Il expose les problématiques de circulation dans le secteur en raison des travaux relatifs à la reconstruction de l'échangeur Turcot et demande l'ajout d'un arrêt temporaire sur la rue Saint-Jacques à l'intersection de la rue Desnoyers afin de sécuriser l'intersection. Enfin, il souhaite connaître le produit mis à la disposition des citoyens pour l'enlèvement de graffitis et suggère que deux produits soient offerts : un pour les surfaces lisses, un autre pour les surfaces poreuses.

Le maire Dorais, le conseiller Sauv  et S bastien L vesque, directeur des travaux publics, r pondent.

Suivi par le service de police de la Ville de Montr al (v rification du respect de la signalisation relative   la circulation locale) : Les policiers du poste de quartier 15 ont fait quelques op rations en lien avec la circulation locale. Le ph nom ne est bien r el et d'autres op rations sont   venir au courant des prochaines semaines. Des ajustements   la signalisation ont  t  demand s au gestionnaire du chantier et les policiers feront des pr sences sporadiques et planifi es afin de faire respecter la signalisation.

Suivi par la direction des travaux publics (v rification de la possibilit  d'installer un arr t temporaire au coin des rues Desnoyers et Cazalais) : Monsieur Dominic Plamondon, ing nieur   la section circulation, a contact  Monsieur et lui a laiss  un message sur son r pondeur concernant sa requ te   l'effet d'ajouter un panneau d'arr t sur la rue Desnoyers,   l'intersection de la rue Cazalais. Il a laiss  savoir   Monsieur que l'arrondissement n'a pas l'intention d'ajouter un panneau d'arr t, et ce, pour les motifs suivants : 1) Lors du dernier comit  de bon voisinage du Sud-Ouest du projet, Turcot (19 avril 2016), aucun membre ni citoyen pr sent, n'a fait mention d'une telle probl matique pour ce secteur (il y avait pourtant des r sidents du secteur pr sent dans la salle). Donc   ce jour, il n'y a que Monsieur qui ait rapport  une probl matique   cette intersection. 2) Selon les observations effectu es depuis la demande du citoyen, aucun virage   grande vitesse ou man uvre de virage dangereuse n'a  t  not e. De plus, plusieurs automobilistes empruntant la rue Desnoyers, pour tourner ensuite   droite sur la rue Cazalais faisait un quasi-arr t   l'intersection. 3) Selon les normes, un arr t ne peut  tre ajout  sur la rue Desnoyers (d bit v hiculaire, distance avec intersection et raison d' tre du panneau d'arr t). 4) Les rues Cazalais et Desnoyers sont identifi es comme  tant en « Circulation locale seulement » et sont donc interdites   la circulation de transit depuis la fermeture de la rue St-R mi.   cet effet, le SPVM proc de r guli rement (plusieurs fois par semaine)   des contr les dans le secteur afin de remettre des constats d'infraction aux automobilistes ne respectant pas la signalisation en vigueur. Pour information, cette d cision et les motifs list s pr c demment font suite   plusieurs discussions ayant eu lieu entre Madame Caroline Ledoux, chef de section - circulation, Monsieur Dominic Plamondon, ing nieur   la section circulation et Madame Sylvie Gervais de la firme KPH.

Suivi par la direction des travaux publics (v rification aupr s de Pro-Vert Sud-Ouest pour la fourniture des produits appropri s selon les surfaces aux fins de l'enl vement des graffitis) :   la demande de la Direction, Madame Andr anne Dionne-Boulard, coordonnatrice de l'organisme Pro-Vert, a laiss  un message   Monsieur afin de lui donner les informations concernant les fournisseurs et des noms de produits servant   effacer les graffitis. Elle lui a laiss  son num ro de t l phone afin qu'il puisse communiquer avec elle si ce dernier a besoin d'information suppl mentaire.